



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-49749>

Département(s) de publication : **93, 75, 77, 78**

Annonce n° **26-49749**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Drancy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21930029000018

Ville : Drancy

Code postal : 93701

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93, 75, 77, 78

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Identifiant interne de la consultation : F2026/AR/SIGNALISATION.VERTICALE

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Adresse mail du contact : Marches.publics@drancy.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les renseignements demandés concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article 5 du règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les renseignements demandés concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R2142-6 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article 5 du règlement de la consultation.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renseignements demandés concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2142-13 du Code de la commande publique sont indiqués à l'article 5 du règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et installation d'équipement de signalisation routière verticale

Code CPV principal - Descripteur principal : 34942000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture et installation d'équipement de signalisation routière verticale

Lieu principal d'exécution du marché : Seine-Saint-Denis

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché a pour objet Fourniture et installation d'équipement de signalisation routière verticale. L'ensemble des prestations inhérentes au présent marché portent sur la fourniture et livraison de panneaux, d'équipement et matériaux de signalisation routière verticale listés au Bordereau des Prix Unitaire (BPU) et l'installation ou la désinstallation de ces panneaux et équipements de signalisation routière verticale listés au BPU. L'étendue de l'ensemble des prestations à réaliser, ainsi que leurs modalités d'exécution sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Aucune variante n'est autorisée, ni exigée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est autorisée, ni exigée. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire passé sans montant minimum et avec un montant maximum global, pour la durée totale du marché, de 200 000 Euros HT. Les prix de l'ensemble des prestations objet du présent marché sont des prix unitaires. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U). Toutefois, les fournitures qui ne figurent pas dans le bordereau des prix unitaires, pourront être commandées, dans le catalogue fournisseur, sur acceptation préalable par l'acheteur, du devis détaillé et au tarif de base minoré du taux de remise indiqué à l'article 5.2 de l'acte d'engagement. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale courant de la notification (date de l'accusé de réception faisant foi) jusqu'au 31 décembre 2026. Il est reconductible tacitement trois fois, par période successive de 1 an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder le 31 décembre 2029. Les délais et conditions d'exécution du présent accord-cadre sont indiqués à l'Acte d'Engagement (AE), au Cahier des Clauses Administratives particulières (CCAP) et au Cahier des Clauses Techniques particulières (CCTP). L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. La liste des documents à produire au titre de la candidature et de de l'offre est indiquée à l'article 5 du règlement de la consultation (RC). Les critères retenus pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse sont indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation (RC). Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du DCE, afin de pouvoir être alertés de toute modification éventuelle du DCE ou de toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation. Les candidats ayant choisi de ne pas s'identifier lors du téléchargement du DCE ne recevront pas d'alerte les

informant de ces éventuelles modifications du DCE. Réalisation de livraisons complémentaires : pour les prestations de fourniture d'équipement et matériaux de signalisation routière verticale, l'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-4 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de livraisons complémentaires qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures, soit à l'extension de fournitures existantes. Réalisation de travaux similaires : pour les travaux d'installation ou de désinstallation d'équipement de signalisation routière verticale, l'acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de travaux similaires.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/05/2026